



La Californie en croisière

À bord du *Celebrity INFINITY*



22 Septembre au 1er Octobre 2017

- Vols directs Air Canada (*sujets à changement*)
- 2 nuits à Los Angeles avant le départ
- Journée à Universal Studios
- 7 nuits de croisière vers : Santa Barbara, San Francisco (nuit à quai), Monterey, Catalina Island et Ensenada
- Beaucoup de visites incluses
- Départ garanti et accompagné (min.16 pers)

**PROMOTION
CELEBRITY**

**Détails dans votre
programme**

*Votre accompagnatrice, Lyne Lévesque
35e croisière*



VOTRE PROGRAMME



Vendredi, 22 Septembre

Vol de Montréal vers Los Angeles. Arrivée en fin d'après-midi et transfert à l'hôtel. Reste de la journée libre.

Samedi 23 Septembre

Journée entièrement consacrée à la visite des Studios Universal Hollywood. Laissez-vous emporter par la magie de ses différents parcs et attractions reliés à de célèbres films tels que : *KING KONG – RAPIDE ET DANGEREUX*, *JURASSIC PARK ET LE TOUT NOUVEAU HARRY POTTER*. Souper libre dans le secteur **City Walk** à côté des Studios et à distance de marche de notre hôtel.

Dimanche 24 Septembre

En matinée, tour de ville de Los Angeles et ses principaux attraits dont le secteur Hollywood et son célèbre trottoir avec les étoiles de stars. La visite se terminera au port pour l'embarquement sur le Celebrity INFINITY.

Lundi 25 Septembre

Accueil au port par un guide francophone pour un tour d'orientation de Santa Barbara et ensuite prendre la route pour le très joli village danois de Solvang. Un endroit bien unique en Amérique ! Temps libre de retour au port.

Mardi 26 Septembre

Arrivée à San Francisco en après-midi et départ pour un tour de cette célèbre et magnifique ville. De retour au navire, vous aurez le loisir de flâner à votre guise et qui sait, prendre un bon repas dans un des nombreux restaurants de l'endroit. Le Fisherman's Wharf de San Francisco est très populaire et débordant d'énergie !

Mercredi 27 Septembre

Visite en avant-midi de la très célèbre prison d'Alcatraz située sur une île dans la baie de San Francisco. A l'aide d'un audio-guide en français, vous pourrez en parcourir toutes les pièces et vous imprégner de la vie carcérale. Une visite mémorable..... L'après-midi sera libre pour vos découvertes personnelles.

Jeudi 28 Septembre

Départ du port de Monterey pour emprunter la route panoramique **17MILE DRIVE** reconnue pour ses paysages magnifiques en bordure de mer. Découverte de la petite ville de Carmel avant le retour au port pour du temps libre

Vendredi et Samedi 29/30 septembre Journées libres aux ports de Catalina Island et Ensenada

VOTRE CROISIÈRE : Du 24 Septembre au 1er Octobre 2017



PORT OF DEPARTURE: ● PORT OF CALL: ● CRUISE ROUTE: —

Jour	Port	Arrivée	Départ
Dim 24 Sep.	Los Angeles		16H00
Lun 25 Sep.	Santa Barbara	07H00	17H00
Mar 26 Sep.	San Francisco	14H00	
Mer 27 Sep	San Francisco		20H00
Jeu 28 Sep	Monterey	07H00	16H00
Ven 29 Sep	Catalina Island	12H00	20H00
Sam 30 Sep	Ensenada - Mexique	08H00	17H00
Dim 1er Oct	Los Angeles	07H00	

Transport de la région

Rivière du Loup/St Pascal	169\$
La Pocatière / St-Jean-Port-Joli	159\$

Prix / pers (occ. Double)

Intérieure (10)	\$ 3110
Extérieure (08)	\$ 3360
Balcon (2B)	\$ 3880
Balcon (2A)	\$ 3920

Mise à part les éventuelles hausses de taxes ou surcharges de carburant, les tarifs sont garantis jusqu'au 15 mai 2017

PROMOTION CELEBRITY

(Durée limitée)

Réservez une cabine extérieure ou avec balcon et choisissez gratuitement (1 choix)

- Forfait boisson classique à bord du navire pour deux personnes
- Pourboires prépayés gratuits
- Crédit à bord de \$300 pour la cabine

Le forfait inclut :

- Les vols Air Canada au départ de Montréal
- 2 Nuits à Los Angeles au Sheraton Universal 4* ou équivalent
- Manutention des bagages à l'hôtel
- Toutes les visites mentionnées au programme
- Croisière de 7 jours selon la catégorie choisie
- Tous les repas à bord du navire
- Tous les transferts
- Toutes les taxes
- Accompagnatrice Club Voyages FP (minimum 16 passagers)

Le forfait n'inclut pas :

- Les repas à Los Angeles avant la croisière
- Les excursions aux escales de Catalina et Ensenada
- Le frais de service agence de \$20 + tx/pers
- Frais de bagages Air Canada \$25 / trajet
- Les consommations à bord et dépenses personnelles
- Les repas non-mentionnés
- Les assurances voyage
- Les pourboires
- Le transport de la région
- Les éventuelles hausses de carburant ou de taxes
- La contribution au fonds de l'OPC (0,1% du prix)

Réservation : Un dépôt de 800.00 \$ par personne est requis au moment de la réservation ainsi que la prime d'assurance voyage. Le paiement final est dû par chèque post daté ou carte de crédit avant le 19 juin 2017. La copie de votre passeport est requise et celui-ci doit être valide au moins 3 mois après votre retour.

Service de repas : Lors de la réservation, veuillez nous aviser à quel service de repas vous souhaitez manger en salle à manger pour le souper. Premier service : 18h15 Deuxième service : 20h30.

Horaire de Vols (sujet à changement)

Montréal	Los Angeles	22 septembre	Air Canada 777	14h30	17h31
Los Angeles	Montréal	1er octobre	Air Canada 798	11h45	20h07

Sélection de Sièges Les sièges nous seront attribués gratuitement par Air Canada avant le départ



190 Hôtel de Ville, C.P. 1267
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4L9
Tél.(418) 862-8737/1-800-463-1263

Région de La Pocatière
Tél.(418) 856-5950



Club Voyages FP, Carte Postale Tour et Vacances Transat sont détenteurs d'un permis du Québec

Les conditions de ce voyage sont soumises aux clauses décrites dans la brochure croisière 2016-2017 de Vacances Transat sauf en ce qui attrait au montant du dépôt Prix excluant 1,00\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyage. MD/MC Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et Transat Distribution Canada inc. Prix valides du 7 novembre - 7 février 2017

CONDITIONS GÉNÉRALES

FRAIS D'ANNULATION ET DE CHANGEMENT

Plus de 70 jours avant le départ : le dépôt est non-remboursable
Moins de 70 jours avant le départ : 100% du coût total du forfait

Club Voyages FP percevra les frais suivants dans tous les cas d'annulation d'une réservation à la demande du voyageur, quel qu'en soit le motif, incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme, de désastre naturel et raisons personnelles. Les frais de changements de noms de passager sont considérés comme des frais d'annulations soumis aux mêmes conditions que la brochure.

Afin de déterminer le délai d'annulation, la journée même du départ sera exclue. Toute annulation doit être confirmée par écrit à Club Voyages FP. Aucun remboursement ne sera effectué par Club Voyages FP pour des services annulés ou non utilisés après que le passager ait quitté le point de départ.

Dû à la situation politique mondiale, les frais d'annulation susdit sont applicables même en cas d'annulation ou la demande d'annulation au motif de guerre déclarée ou non, de conflit armé, d'insurrection, de terrorisme, etc., même dans la région ou le pays visité. Le voyageur renonce à invoquer de tels motifs ou l'appréhension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après les réservations.

AUGMENTATION DU COÛT DES FORFAITS ET AUTRES MODIFICATIONS AVANT LA RÉSERVATION

Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sont sujets à changement en fonction des fluctuations des monnaies.

ASSURANCES

Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement contre les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant les pertes de bagages et l'annulation avant le départ.

VOLS ET TRANSPORTEURS

La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol, ou avarie des bagages de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat figurant sur le billet du passager. Cette section s'applique également aux « transporteurs » maritimes ou terrestres (traversiers ou autres) en faisant les adaptations nécessaires.

Club Voyages FP se dégage de toute responsabilité quant à toute perte ou dommage résultant du retard de tout départ d'avion, de transporteur maritime ou terrestre pour quelque motif que ce soit, et se dégage de toute responsabilité et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestres. Club voyages FP n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs, les heures de départ, etc.

INTERPRÉTATION ET JURIDICTION

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec, les parties élisent domicile dans le district judiciaire de Rivière-du-Loup. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Le rôle de Club Voyages FP est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôtels, etc) dont les noms apparaissent dans la présente brochure). Club Voyages FP fait de son mieux pour choisir des hôtels et autres fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualité décrites, et achemine vos réservations auprès de ses fournisseurs. Cependant, comme il nous est impossible d'exercer un contrôle direct sur ces organisations, Club Voyages FP décline toute responsabilité en cas d'inexécution, par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Club Voyages FP.

Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages FP se dégage de toutes responsabilité quant à toutes réclamations pour perte, dommages, retard, maladie, blessures, incommodité, perte de jouissance, anxiété, découlant de a) faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services touristique de transporteur aériens ou terrestres, des hôteliers, des compagnies maritime, etc., et de leur personnel; b) maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou autres cause indépendantes de notre volonté; c) défaut du passager de munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) retard ou délai d'un transporteur aérien ou terrestres f) dommages matériels, pertes de biens et vols; g) blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychique, inconvénients ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection annulation du voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou aux destinations, fin prématurée du voyage, etc. pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques etc.

CHANGEMENTS D'ITINÉRAIRES ET D'HORAIRES

Les itinéraires et les horaires des circuits décrits dans la présente brochure sont donné a à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujet à changement. Les villes ou étapes décrites aux dits circuits pris individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant à votre réservation. Les itinéraires, visites, hébergements ou modes de transport sont sujets à modification en cours de circuit et l'opérateur local, de même que le guide, ont la faculté de décider en tout temps d'effectuer des modifications ou substitutions, une telle décision étant finale et sans recours contre Club Voyages FP.

VOTRE RESPONSABILITÉ

Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages FP pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyages, et ce, à ses frais.